

l'Amirauté. Mais on a crû devoir différer encore quelque-tems avant de prendre une résolution finale sur un tel article, qui conduiroit visiblement à une rupture certaine avec les Hollandois, dont les trois Députés sont retournés à *La Haye* peu satisfaits de leur commission, pour n'avoir pas eu jusqu'à présent le succès qu'ils en attendoient. On leur a remis un Mémoire pour servir de réponse au leur sur les affaires des prises, & sur un autre qu'ils ont présenté à la Cour ensuite d'instructions qu'ils avoient reçues des Etats Généraux, & dont voici la teneur:

Les affaires sont devenues plus intéressantes pour la République depuis votre départ. La Cour de France d'un côté nous a informés que le Prince Ferdinand de Brunswick, Commandant en chef de l'Armée des Alliés en Allemagne, avoit formé le dessein de faire une invasion hostile sur le territoire de l'Etat, & de s'emparer de *Nimègue* pour en faire une Place d'armes. Ce fait a été dit à Mr. de Berkenrode notré Ambassadeur à la Cour de France, par Mr. le Duc de Choiseuil; & Mr. le Comte d'Affry, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne, nous a remis des preuves en main pour prouver ce fait. Une telle conduite de la part du Chef de l'Armée de Sa Maj. le Roi de la Grande-Bretagne, nous rend les assurances d'amitié & de bienveillance de Sa Maj. Britannique suspectes & douteuses, & doit nous faire tenir sur nos gardes. D'un autre côté la nouvelle de la confiscation du Vaisseau l'Amérique, Cap. Ferret. . . . Le bien général voulant qu'on prévoye les moindres difficultes qui pourroient arrêter le cours de vos négociations, nous vous ordonnons de faire les représentations les plus vives à Sa Maj. le Roi de la Grande-Bretagne sur le projet de l'Armée combinée, de faire une invasion sur le territoire de l'Etat, pour y occuper une de nos principales Places, dans le tems même que Sa Majesté Britannique nous donne les plus fortes assurances qu'elle